

108053-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture – Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la demi-pension au collège "du Houlme" de BRIOUZE.

OJ S 32/2026 16/02/2026

Avis de concours

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Pôle Infrastructures Territoriales

Adresse électronique: bati.gestion@orne.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la demi-pension au collège "du Houlme" de BRIOUZE.

Description: Mission de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la demi-pension au collège "du Houlme" de BRIOUZE.

Identifiant de la procédure: eb71e9ae-3dad-489e-b95f-22d62ad10670

Identifiant interne: 2026DEMIPENSIONBRIOUZE

Type de procédure: Restreinte

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: 1 place de Salzdahlum

Ville: BRIOUZE

Code postal: 61220

Subdivision pays (NUTS): Orne (FRD13)

Pays: France

Informations complémentaires: Le présent concours a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à participer à un concours restreint de niveau esquisse +, en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre, dans le cadre de la reconstruction de la demi-pension au collège « du Houlme » de Briouze (61). L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 2 100 000,00 Euros HT (valeur février 2026), y compris équipements de cuisine excepté les mobiliers.

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot unique

Description: Mission de maîtrise d'oeuvre

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Aucune forme de groupement n'est imposée. Toutefois, dans le cas où un groupement se présenterait sous la forme d'un groupement conjoint, le maître d'ouvrage exigera, après l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre, que le mandataire qui devra être impérativement l'architecte principal du groupement soit solidaire. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les autres membres d'un groupement (autre que le mandataire), sont autorisés à figurer dans plusieurs groupements. Il n'y a donc pas exclusivité pour les autres membres du groupement. L'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue se verra confier une mission de base incluant le visa total des études d'exécution partielles, ainsi que des missions complémentaires listées à l'article 1.3 du règlement de concours. Les missions de base sont : études d'esquisse (ESQ), études d'avant-projet (AVP : APS/APD), études de projet (PRO), assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT), examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (VISA), direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET), assistance lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Il est précisé que la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) n'est pas incluse dans la mission du maître d'oeuvre. A l'issue de la phase de sélection des candidatures, les candidats admis à concourir se verront attribuer une prime forfaitaire de 12 000 Euros TTC, après remise des prestations répondant au programme. Ce montant n'est ni révisable, ni actualisable. L'article 8 du règlement de concours précise les conditions d'attribution. Conformément à l'article R2122-6 du Code de la commande publique, le marché sera attribué sans publicité, ni mise en concurrence préalables. Modalités de financement : ressources propres (budget départemental). Les équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaire devront réunir les compétences imposées ci-après (en cotraitance ou en sous-traitance) : - Architecte : architecte inscrit à l'Ordre des architectes (copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes valable pour l'année en cours) ou, pour les candidats étrangers, être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre équivalent. L'architecte sera obligatoirement le mandataire du groupement. - Economiste de la construction ; - Etudes Structure (béton, bois, toiture et/ou charpente métallique) ; - Etudes d'électricité (courants forts et courants faibles) ; - Etudes de fluides (CVC); - Etudes acoustiques. Pour les capacités professionnelles, une liste de quatre références obligatoires significatives, d'importance, de nature, de complexité et de montant d'opérations équivalentes au projet concerné comprenant : - au minimum deux références obligatoires en cuisines collectives qu'il s'agisse de réhabilitation ou de construction /reconstruction (en collèges, lycées, universités, hôpital, EPHAD ou tout autre établissement ayant une cuisine collective) - les deux autres références pourront concerner des opérations de réhabilitation et/ou extensions d'établissements recevant du public (ERP) ou d'autres références en cuisines collectives comme précisé à l'alinéa précédent. Afin de garantir un

niveau de concurrence suffisant, les références devront dater des 12 dernières années maximum compté à partir de la date d'effet indiquée sur le procès-verbal de réception des travaux de l'opération. Au besoin, l'acheteur pourra demander ces derniers. Il est précisé que les références admises peuvent être des références dont les travaux sont achevés ou en cours d'exécution. Il convient impérativement qu'un marché de maîtrise d'oeuvre ait été notifié. Le fait d'être lauréat d'un concours ne suffit pas. A ce titre, les esquisses remises en phase concours ne seront pas acceptées au titre des références sollicitées. Il est précisé que le dossier administratif à remettre par les candidats, dont les détails sont indiqués au règlement de concours, doit comporter obligatoirement une lettre de motivation.

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Les critères de sélection des candidats sont les compétences, les références et les moyens humains et matériels.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: 1) La qualité de l'organisation fonctionnelle du projet et sa conformité au programme (pondération 35) ; 2) La qualité architecturale, paysagère, du projet et son insertion dans le site (pondération 20) ; 3) L'organisation en phase chantier (pondération 15) ; 4) La valeur technique (pondération 15) ; 5) Le respect de l'enveloppe prévisionnelle des travaux fixée par le maître d'ouvrage (pondération 15). L'article 7.1 du règlement de concours détaille les sous-critères.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 07/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Adresse des documents de marché: <https://orne.achatpublic.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 28/09/2026

Modalités de sélection du concours:

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur: non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 17/04/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal Administratif

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Pôle Infrastructures Territoriales

Organisation qui traite les offres: Pôle Infrastructures Territoriales

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Pôle Infrastructures Territoriales

Numéro d'enregistrement: 22610001400134

Adresse postale: 27 Bd de Strasbourg

Ville: Alençon

Code postal: 61017

Subdivision pays (NUTS): Orne (FRD13)

Pays: France

Adresse électronique: bati.gestion@orne.fr

Téléphone: 0233816000

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur: <https://www.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement: 17140005400010

Adresse postale: 3 rue Arthur Le Duc

Ville: Caen

Code postal: 14000

Subdivision pays (NUTS): Calvados (FRD11)

Pays: France

Point de contact: Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Adresse électronique: greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone: 0231707272

Télécopieur: 0231707292

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 19d7148f-64d0-4e40-9edb-2e2dac04c874 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de concours

Sous-type d'avis: 23

Date d'envoi de l'avis: 12/02/2026 15:28:55 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 108053-2026

Numéro de publication au JO S: 32/2026

Date de publication: 16/02/2026